

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

05-01-2019

Dossier complet le :

20/02/19

N° d'enregistrement :

2019-007645

1. Intitulé du projet

Construction d'un dégraisseur, sans toiture pour la Purification

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

BRUNET

Prénom

Patrice

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

ETS Brunet Patrice

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

Brunet Patrice

RCS / SIRET

42101218916188 010 0112

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) Travaux ouvrages et aménagement dans les espaces remarquables ou littoral :
14 Travaux ouvrages et aménagement en espaces remarquables	Travaux ouvrages et aménagement dans les espaces remarquables ou littoral : permis de construire en zone Aor <input checked="" type="checkbox"/> Permis Construire en Zone Aor

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction d'un dégraisseur enterré, pour avoir un niveau de Purification.
Le dégraisseur n'est pas couvert

4.2 Objectifs du projet

- Dégorgement insubmersible
- Retraitage des Herbis par cateneurs
- Amélioration du travail dans meilleures conditions

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Construction d'un dégorgement à l'aide en
d'une réserve d'eau insubmersible, pendant
les grandes marées.

En harmonie avec les constructions existantes
Superficie Dégorgement 84 m²
Profondeur 2.90 m restant 0,90 m Has - Sol

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Activité Ostéicole habituelle, sur site
en Jumeaux toute l'Année

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire

évaluation d'incidence Natura 2000

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface	84 m ²
Largeur	5,20 m
Longueur	16,15 m
Hauteur	2,90 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

17320 Haucourt
2 Avenue
Villain Bertrand

Coordonnées géographiques¹

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

[Empty box for description of project components and authorization date]

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF 5400120007 Marais de la Seudre ZNIEFF 540007610 Marais et vasière de Brouage-Seudre-Oléron
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X MW
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X PWM Pertuis Charentais
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	X

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X Seudre
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X Prescot
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	X
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	SIC FR5400432 Marais de la Seudre ZPS FR5412020 Marais et estuaire de la Seudre, Ile d'Oléron SIC FR5400431 Marais de Brouage et Nord Oleron ZPS FR5410028 Marais de Brouage, Ile d'Oléron X
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	X

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?
 Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
évaluation Natura 2000 avec tous les plans intégrés (annexes) permis de construire Dossier Evaluation incidence Natura 2000 avec Annexes intégrées au Dossier

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Flannes

le

14-11-2018

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

Dossier déposé le : octobre 2018

EVALUATION D'INCIDENCE NATURA 2000

(ART. L414-DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT ET ARRETE PREFECTORAL N°2011-1442 DU 21/04/2011)



Objet du projet : construction d'un dégorgeoir anti-submersion et un mur de clôture.

Maitre d'ouvrage des aménagements :

ETS BRUNET P

Représentant : Mr Patrice BRUNET

TABLE DES MATIERES

1	IDENTITE DU DEMANDEUR ,.....	3
2	LOCALISATION	3
2.1	VUE GENERALE.....	3
2.1.1	VUE AERIENNE AVEC LOCALISATION DU PROJET	4
2.1.2	PLAN CADASTRAL AVEC LOCALISATION DES PARCELLES CONCERNEES	5
2.2	LOCALISATION PAR RAPPORT AUX SITES NATURA 2000	6
2.3	LES AUTRES ZONAGES DE LA ZONE DU PROJET	7
3	NATURE DES TRAVAUX.....	7
3.1	DESCRIPTION DU PROJET	7
3.2	NATURE DES TRAVAUX	7
3.2.1	— SITUATION AVANT LE PROJET	Erreur ! Signet non défini.
3.2.2	SITUATION UNE FOIS LE PROJET REALISE	Erreur ! Signet non défini.
3.2.3	DEBLAIS /REMBLAIS :	7
3.2.4	APPORT DE MATERIAUX EXTERIEURS :.....	7
3.2.5	ESTIMATION DU MONTANT DES TRAVAUX.....	7
3.3	LA REGLEMENTATION APPLICABLE AU PROJET	7
4	DOCUMENT D'INCIDENCE ET MESURES DE REDUCTIONS D'IMPACT	9
4.1	ETAT INITIAL DU SITE ET DE SON ENVIRONNEMENT AVANT LES TRAVAUX	9
4.1.1	ELEMENTS DE DESCRIPTION GENERALE	9
4.1.2	DESCRIPTION DU TERRAIN AVANT LES TRAVAUX :.....	10
4.2	INCIDENCES DU PROJET SUR LE CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL.....	10
4.2.1	INCIDENCE SUR L'ALIMENTATION EN EAU :	10
4.2.2	INCIDENCE DU REJET DES EAUX :	10
4.2.3	INCIDENCES DE LA REALISATION DES TRAVAUX :.....	10
4.2.4	INCIDENCE AVEC LES MILIEUX AQUATIQUES :	11
4.2.5	INCIDENCES SUR LA SANTE, LA SALUBRITE PUBLIQUE, LA SECURITE CIVILE, L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE :	11
4.2.6	AUTRES INCIDENCES EVENTUELLES :.....	11
4.3	INCIDENCES SUR LES OBJECTIFS DE CONSERVATION DES SITES NATURA2000	11
4.3.1	DESCRIPTION DES SITES NATURA 2000.....	11
4.3.2	ETAT D'AVANCEMENT DE L'ELABORATION DU DOCOB.....	12
4.3.3	LES HABITATS NATURELS DE LA ZONE DU PROJET	12
4.3.4	LES ESPECES FLORISTIQUES ET FAUNISTIQUES	13
4.3.5	LES INCIDENCES DU PROJET SUR LES HABITATS ET LES ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE	14
4.4	COMPATIBILITE AVEC LE SCHEMA DIRECTEUR OU LE SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX	14
5	LES MOYENS DE SURVEILLANCE PREVUS	14

2.1.1 VUE AÉRIENNE AVEC LOCALISATION DU PROJET

En rouge : zone concernée par les travaux



1 IDENTITE DU DEMANDEUR ,

ETS BRUNET P

N°SIRET : 42028968800012

Siège :

2 avenue William BERTRAND

17320 MARENNES

Tél. : 06.25.02.55.94

Représentant : Mr Patrice BRUNET

L'entreprise est en nom propre, elle est composée de

- 1ha4 hectares de parcs à huitres en pleine mer
- 900 ares de marais. Basés : sur le bord de la plage de Marennes
- Une cabane ostréicole équipée de matériel professionnel de 60 m²
- D'une cabane de dégustation de 120 m² appelée « l'Écume de mer »

La production est d'environ 18 Tonnes d'huitres par an.

L'entreprise adhère à la marque Marennes Oléron.

2 LOCALISATION

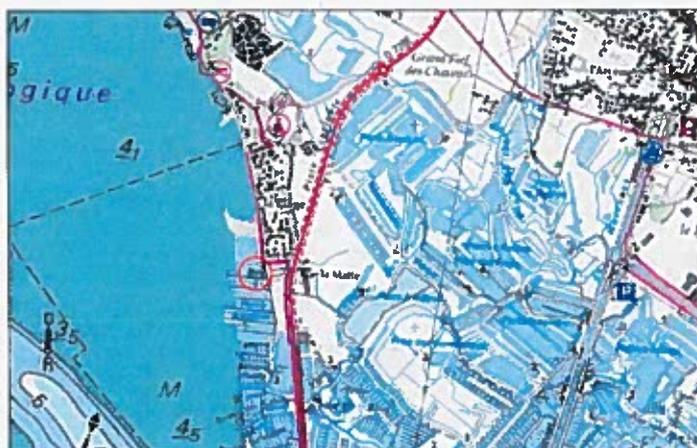
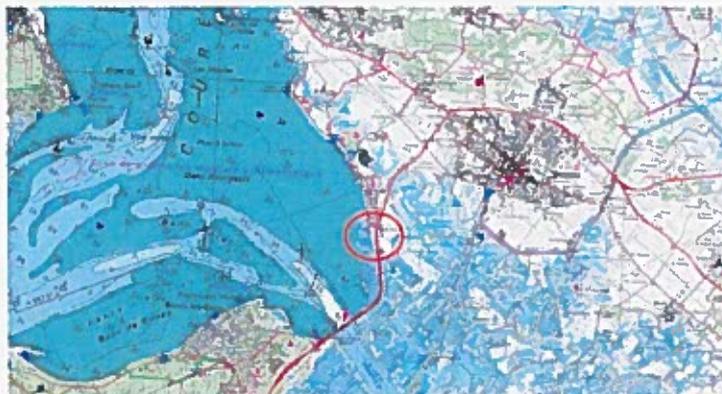
2.1 VUE GENERALE

Communes : Marennes

Lieu-dit : la Mattes des Faux

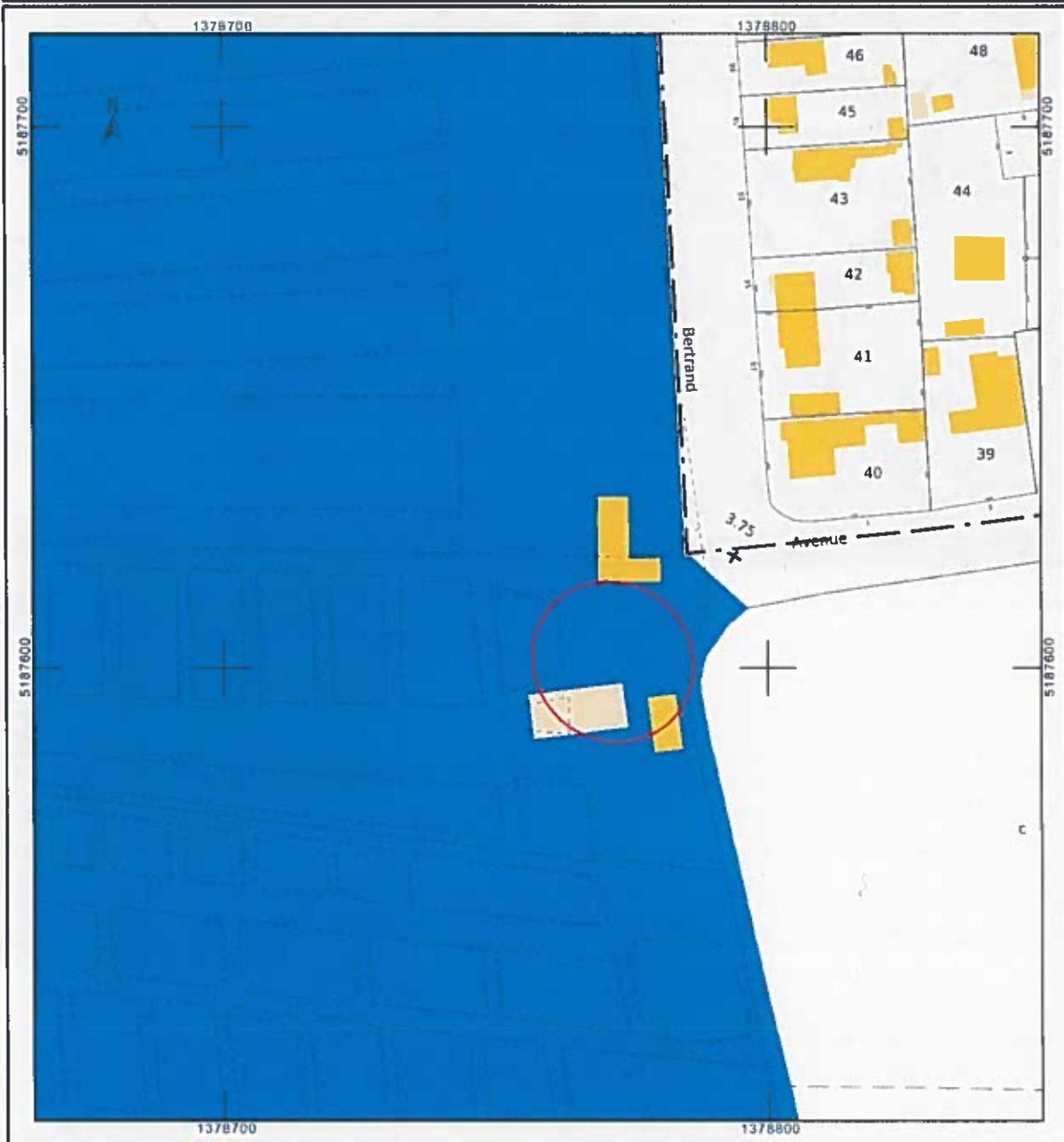
Site : terrain de 2 hectares

Surface concernée par travaux : <100m²



2.1.2 PLAN CADASTRAL AVEC LOCALISATION DES PARCELLES CONCERNÉES

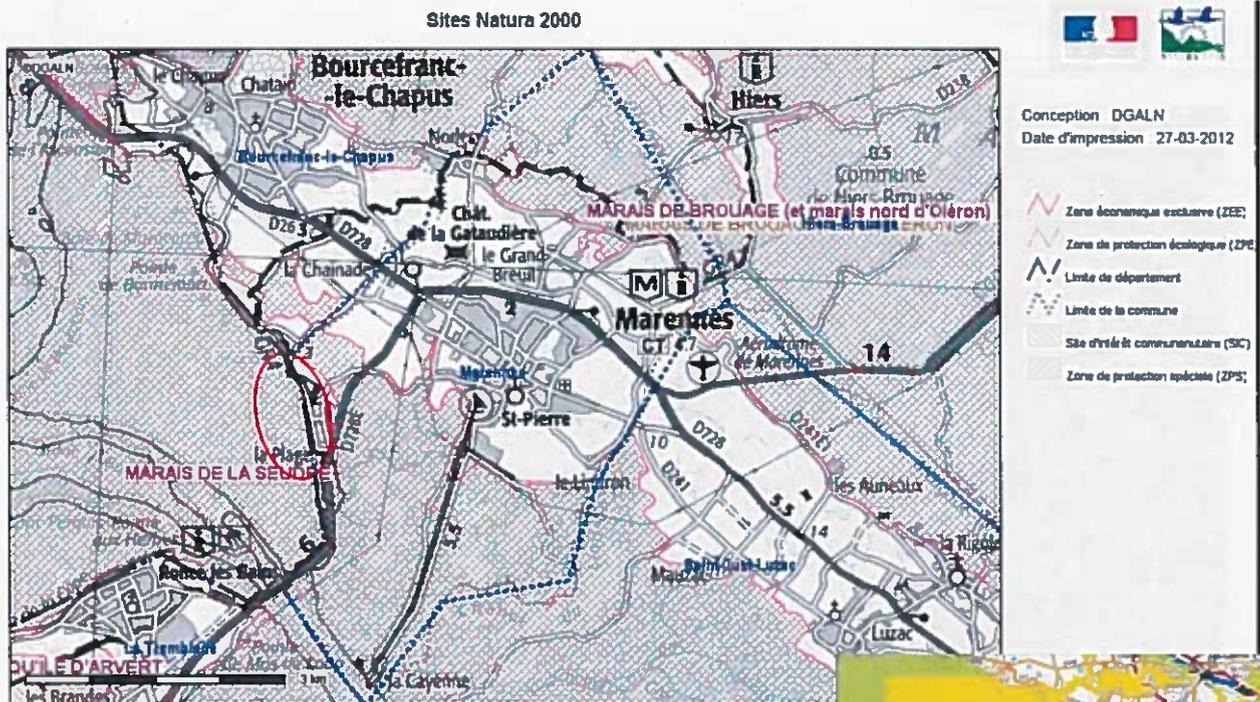
<p>Département : CHARENTE MARITIME</p> <p>Commune : MARENNES</p>	<p>DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES</p> <p>-----</p> <p>EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISÉ</p> <p>-----</p>	<p>Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant Pôle Topographique et de Gestion Cadastrale Branche de Saintes Réception sur RDV 17108 17108 Saintes Cédex tél. 05 48 96 51 54 - fax 05 48 96 51 55 ptgc 170.saintes@dgfip.finances.gouv.fr</p>
<p>Section : M Feuille : 000 M 01</p> <p>Échelle d'origine : 1/2500 Échelle d'édition : 1/1000</p> <p>Date d'édition : 27/03/2012 (fuseau horaire de Paris)</p> <p>Coordonnées en projection : RGF93CC40 ©2011 Ministère du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat</p>		<p>Cet extrait de plan vous est délivré par</p> <p>cadastre.gouv.fr</p>



2.2 LOCALISATION PAR RAPPORT AUX SITES NATURA 2000

Les travaux sont dans un site de zone protégée où s'applique NATURA 2000 du Marais de Seudre (SIC) et du Marais et estuaire de la Seudre et de l'île d'Oléron (ZSP).

N° régional	Code Européen	Dépt. (s)	Nom du site	Emprise du site
30	SIC FR5400432	17	Marais de la Seudre	terrestre et marin
ZPS	ZPS FR5412020	17	Marais et estuaire de la Seudre, Ile d'Oléron	terrestre et marin



2.3 LES AUTRES ZONAGES DE LA ZONE DU PROJET

Caractéristiques de la zone :

ZNIEFF (1 ou 2)	ZSC	ZPS	Arrêté de biotope	Réserve naturelle	Réserve de chasse	Sites classés ou inscrits	Parc naturel	PLU
Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Hors PLU DPM

L'ensemble de la parcelle est localisée sur le Domaine Public Maritime à proximité des Zone AOr : zone de richesses naturelles à protéger en raison notamment de son caractère aquacole et ostréicole. Elle est identifiée comme espace remarquable au titre de la Loi Littoral. Elle est classée en « espace remarquables» au titre de l'article L146-6 du code de l'urbanisme.

Les travaux d'extension de la cabane ne sont pas soumis au règlement du PLU de la commune.

3 NATURE DES TRAVAUX

3.1 DESCRIPTION DU PROJET

M BURNET souhaite créer un dégorgeoir de 84m² antisubmersion, 90cm dépassant du sol. Le mur de clôture devant l'établissement, côté rue sera refait sur environ 3m de long 80cm de haut et recouvert de bardage bois.

Mr BRUNET réalisera les travaux par elle-même.

3.2 NATURE DES TRAVAUX

Le degorgeoir fait 5.2*16.15m sur 2.90 de haut dont 0.9cm dépassant du sol.

Les plans ont été réalisés par un architecte DPLG Lyonel ROSE. Cf plan sen annexes

3.2.1 DEBLAIS /REMBLAIS :

Sans objet :

3.2.2 APPORT DE MATÉRIAUX EXTÉRIEURS :

Seuls les matériaux de construction seront apportés sur le site au fur et à mesure des travaux (principalement du bois)

3.2.3 ESTIMATION DU MONTANT DES TRAVAUX

Les travaux sont estimés 30 000 €.

3.3 LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE AU PROJET

Les articles L 210-1 et suivants de la partie législative et les articles R. 214-1 à R. 214-56 de la partie réglementaire du Code de l'Environnement, réglementent les usages et les incidences sur les milieux naturels liés à l'eau. En application de l'article R. 214-1 du Code de l'Environnement, le projet peut être soumis aux rubriques suivantes de la nomenclature :

Rubriques potentiellement concernées	Nature de la rubrique	Régime dont relève le projet
3.1.0.	Assèchement, mise en eau, imperméabilisation, remblais de zones humides ou de marais, la Zone asséchée ou mise en eau étant : 1 ° Supérieure ou égale à 1 ha (Autorisation) ; 2 ° Supérieure à 0,1 ha, mais inférieure à 1 ha (Déclaration).	Non
1.2.0.	Travaux d'aménagement portuaires et autres ouvrages réalisés en contact avec le milieu marin et ayant une incidence directe sur ce milieu : 1 ° D'un montant supérieur ou égal à 1 900 000 euros (A) ; 2 ° D'un montant supérieur ou égal à 160 000 euros, mais inférieur à 1 900 000 euros (D).	Non

Le projet n'est donc pas soumis à déclaration, au titre de la rubrique 3.3.1.0. du Code de l'Environnement. Une évaluation des incidences NATURA 2000 est réalisée conformément à l'article R 414-19 de ce même code.

4.1 ÉTAT INITIAL DU SITE ET DE SON ENVIRONNEMENT AVANT LES TRAVAUX

4.1.1 ÉLÉMENTS DE DESCRIPTION GÉNÉRALE

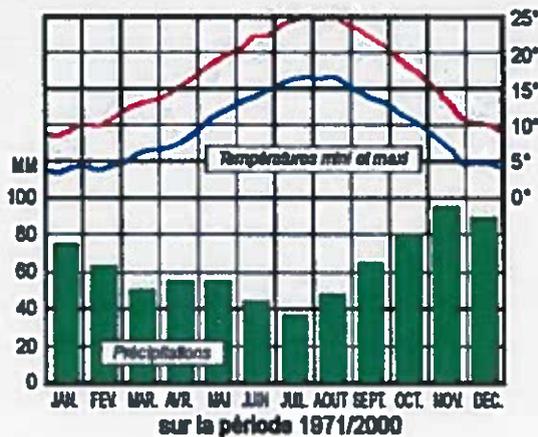
— CLIMATOLOGIE, TEMPÉRATURE, PLUVIOMÉTRIE

Le climat est de type océanique, caractérisé par une relative douceur, des précipitations abondantes, relativement bien réparties et par une humidité atmosphérique élevée. L'été est néanmoins marqué par une période de déficit hydrique. Un ensoleillement fort, composante essentielle de l'exception climatique charentaise des climatologues, permet le maintien en aire disjointe d'un cortège d'espèces végétales et animales méridionales.

LE CLIMAT DE LA CHARENTE-MARITIME

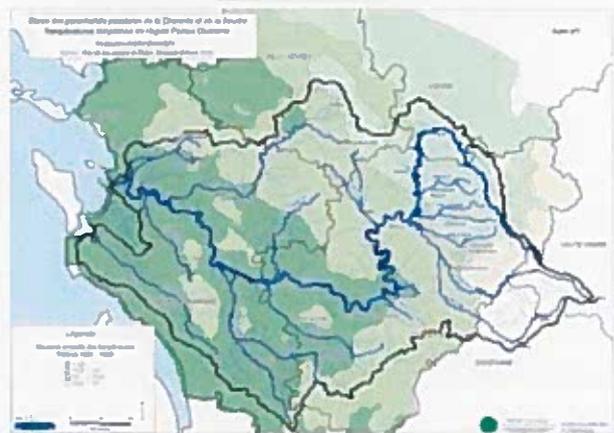
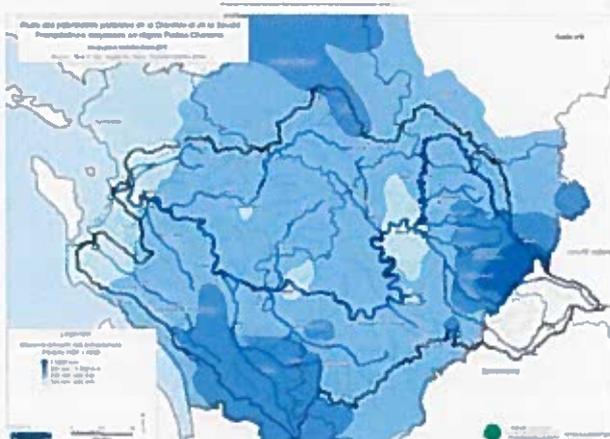


Normales de températures et de précipitations à La Rochelle



Quelques records depuis 1946 à La Rochelle

Température la plus basse	-13,6 °C
Jour le plus froid	15/02/1956
Année la plus froide	1956
Température la plus élevée	39 °C
Jour le plus chaud	08/07/1982
Année la plus chaude	1994
Hauteur maximale de pluie en 24h	64,4 mm
Jour le plus pluvieux	10/06/1963
Année la plus sèche	1953
Année la plus pluvieuse	2000



4.1.2 DESCRIPTION DU TERRAIN AVANT LES TRAVAUX :

L'ETS BRUNET P, est à proximité de la plage de Marennes. En face de son établissement nous trouvons des habitations et un camping.

Il souhaite se mettre au norme sanitaire et ainsi créer un bassin anti submersion pour pouvoir travailler ses coquillages.

Derrière son établissement se trouve son marais.

4.2 INCIDENCES DU PROJET SUR LE CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

4.2.1 INCIDENCE SUR L'ALIMENTATION EN EAU :

— sans objet, pas de prélèvement en cours d'eau pour l'alimentation

4.2.2 INCIDENCE DU REJET DES EAUX :

— sans objet, pas de rejet

4.2.3 INCIDENCES DE LA RÉALISATION DES TRAVAUX :

Mr BRUNET réalisera ses travaux dès qu'il le pourra.

Durée : 2 mois

4.2.4 INCIDENCE AVEC LES MILIEUX AQUATIQUES :

4.2.4.1 INCIDENCE SUR LES ZONES HUMIDES/ZONES INONDABLES

La surface de Zones Humides n'est pas modifiée.

4.2.5 INCIDENCES SUR LA SANTÉ, LA SALUBRITÉ PUBLIQUE, LA SÉCURITÉ CIVILE, L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE :

— sans objet

4.2.6 AUTRES INCIDENCES ÉVENTUELLES :

— sans objet

4.3 INCIDENCES SUR LES OBJECTIFS DE CONSERVATION DES SITES NATURA2000

4.3.1 DESCRIPTION DES SITES NATURA 2000

Les travaux sont dans un site de zone protégée où s'applique NATURA 2000 du Marais de Seudre (SIC) et du Marais et estuaire de la Seudre et de l'île d'Oléron (ZSP).

Tableau 1 : liste des sites NATURA 2000 littoraux et marins

N° régional	Code Européen	Dépt. (s)	Nom du site	Emprise du site	Cocher les sites concernés
30	SIC FR5400432	17	Marais de la Seudre	terrestre et marin	X
ZPS	ZPS FR5412020	17	Marais et estuaire de la Seudre, Ile d'Oléron	terrestre et marin	X

Habitats inventoriés :

17 habitats naturels d'intérêt communautaire ont été répertoriés sur le site Marais de la Seudre, totalisant 9 547 ha, soit 68,18 % du site.

Les habitats se répartissent en 4 grands groupes :

- Le complexe estuarien et salé
- Le complexe prairial
- Le complexe para-tourbeux insulaire
- Le complexe dunaire et dulçaquicole

Le complexe estuarien et salé

Ce complexe est retrouvé dans le marais de la prise du Jas de Millard.

Il regroupe 7 habitats de l'annexe I (Estuaires, Lagunes côtières, Prés salés à Spartina, Végétation pionnières à Salicornia, Prés salés atlantiques, Fourrés halophiles thermoatlantiques, Végétation annuelle des laisses de mer) qui totalisent 7737 ha, soit 57.85 % de la surface totale du site FR 5400432.

Véritable coeur patrimonial du site, il s'agit d'un ensemble d'habitats qui gravitent autour des flux d'eau salée/saumâtre et dont la qualité biologique est fortement dépendante de la qualité de ces flux. Dans de nombreuses situations, ces habitats sont reliés spatialement (mosaïque, contact) et fonctionnellement, en sorte que leur état de conservation est intimement lié. Ce complexe estuarien qualifie le site FR 5400432 comme un des grands sites estuariens de la façade sud-atlantique et de nombreuses communautés végétales et animales particulières lui sont attachées. Par ailleurs, une de ses originalités réside dans sa forte dépendance à certaines activités humaines qui ont modelé son visage et permettent encore, pour certaines, d'assurer son entretien et sa qualité : les 2137ha de bassins, référés ici à l'habitat « Lagunes côtières », en constituent l'exemple le plus frappant.

Espèces inventoriées :

Plus de 353 espèces animales ont été inventoriées. Parmi elles, on dénombre 39 espèces inscrites à la directive Oiseaux et 13 de l'annexe 2 de la directive habitats-faune/flore, dont 2 de conservation prioritaire. 29 espèces sont inscrites à l'annexe 4 de la directive habitats-faune-flore et sont donc à ce titre strictement protégées. Outre les espèces NATURA 2000, l'inventaire réalisé révèle la présence de 173 espèces protégées au plan national et 36 espèces inscrites aux nouvelles listes rouges nationales de l'UICN.

(Source : rapport de synthèse : Communauté de commune Marennes)

4.3.2 ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ÉLABORATION DU DOCOB

Les rapports des inventaires écologiques et socio-économiques ont été réalisés.

Les objectifs de conservations ont été validés en juillet 2011.

Le DOCOB vient d'être validé, en mars 2012.

4.3.3 LES HABITATS NATURELS DE LA ZONE DU PROJET

Les inventaires réalisés dans le cadre de la démarche NATURA 2000 par la LPO, ont inventorié le site d'étude, avec une cellule paysagère « aquacole exploité ».



4.3.3.1 CELLULES PAYSAGÈRES :

4.3.3.1.1 AQUACOLE-EXPLOITÉ :

SURFACE : 2286 ha, soit 21 % de la partie terrestre du site.

Les habitats d'intérêt communautaire présents sur la cellule se répartissent aussi bien à l'intérieur et en bordure de bassins, que sur les aboiteaux et chemins d'accès.

L'habitat lagune recouvre en partie ce type de cellule.

Critères d'identification :

- une succession de bassins ne présentant pas de coloration particulière à un développement important d'algues ou de végétation,
- des aboiteaux plus ou moins larges et souvent recouverts de débris coquilliers blancs,
- la proximité de bâtiments d'exploitation,
- l'absence de bétail apparent.

4.3.3.2 HABITATS

Les travaux prévus, sont un agrandissement du bâtiment existant. Autour de cette cabane, à proximité de la route (très touristique, aux beaux jours : camping +plage très proches) aucun habitat n'a été recensé.

Dans le marais environnant, l'habitat doit probablement être présent.

4.3.3.2.1 LAGUNES EN MER A MARES (FAÇADE ATLANTIQUE) » 1150*-1 (COR 21)

L'habitat lagune est ici d'origine anthropique, créé à des fins aquacoles (saliculture puis conchyliculture et pisciculture). Ces lagunes sont caractérisées par des apports d'eau salée (marées, réseau de chenaux et fossés), d'eau douce (pluviométrie) et des sorties par évaporation en été pouvant conduire jusqu'à une phase d'assec pour certaines d'entre elles. Elles voient donc leur salinité varier de manière importante au cours de l'année.

Les lagunes présentes sur le site, ont été créées et entretenues par l'Homme à des fins aquacoles, or peu à peu ces pratiques se perdent, les lagunes souffrent alors de déprise. Le renouvellement des eaux salées n'étant plus ou mal permis, l'habitat se dégrade et à terme peut évoluer vers des habitats moins originaux.

La préservation de cet habitat étant principalement dépendante de son mode de gestion hydraulique, il est recommandé de favoriser la reprise d'activités extensives pour un renouvellement et un entretien régulier des voies de circulation de l'eau salée.

Cet habitat ne sera pas impacté par les travaux d'extension.

4.3.4 LES ESPÈCES FLORISTIQUES ET FAUNISTIQUES

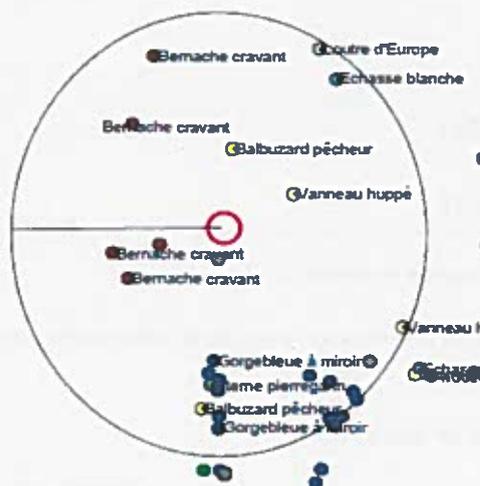
4.3.4.1 FLORE,

Aucune espèce végétale d'intérêt communautaire n'a été identifiée sur le site NATURA 2000

4.3.4.2 FAUNE :

Cette analyse fait état de la présence d'espèces animales d'intérêt communautaire à proximité du site et dont les capacités de dispersion peuvent laisser envisager la présence sur le site même.

En noir, rayon d'environ 1 km
autour du site



4.3.4.2.1 ESPÈCES PROBABLEMENT PRÉSENTES :

- Aucune espèce Natura 2000 n'a été recensée sur le site.

4.3.4.2.2 ESPÈCES OBSERVÉES À PROXIMITÉ DU SITE :

Présence de

- Bernache cravant



- Balbuzard Pêcheur



- Vanneaux huppé



4.3.5 LES INCIDENCES DU PROJET SUR LES HABITATS ET LES ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Sur le site précis des travaux, il n'y a pas d'espèces floristiques et faunistiques reconnues au sein de NATURA 2000. Au sein de la cellule paysagère inventoriée en aquacole exploité, l'habitat lagunaire ne sera pas modifié. L'extension se fait sur une dalle béton existante, il n'y a donc pas de dégradation ni de perte d'habitat naturel.

Pendant les travaux, du bruit pourra se faire entendre une partie de la journée. Mais le dérangement peut être considéré comme non significatif. Ces bruits peuvent être assimilables au bruit d'exploitation. Ces bruits ne seront pas d'une très forte intensité, les travaux étant réalisés à la main...

L'influence sur le trafic à proximité du bâtiment ne sera pas modifiée, (pas de trafic en plus).

L'exploitation du bâtiment n'entraînera pas de nuisances sonores et olfactives significatives.

Nous pouvons considérer l'impact de ce projet comme non significatif sur les habitats et espèces.

4.4 COMPATIBILITE AVEC LE SCHÉMA DIRECTEUR OU LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX

Les orientations du SDAGE Adour Garonne, concernant la préservation, restauration et la gestion des milieux aquatiques à forts enjeux environnementaux sont respectées.

5 LES MOYENS DE SURVEILLANCE PREVUS

Le bâtiment sera entretenu régulièrement.